

Destinataires : adhérents et parents de la ville

Réunion APE/Mairie du 20 Mars 2019

08H45-11h45 – Salle de réunion du CCAS

Compte-rendu

➤ **Présents** :

Représentants Mairie : Mme Rüsterholtz (Adjointe), Monsieur SOLET (Directeur de la Restauration et de l'Education) et Mme HERTIG (Chef de Service Education).

Représentants APE : PEEP, AAPEH et FCPE

Notes de réunion

RESTAURATION

Plan Bio-Déchets

Le projet de gestion des déchets va être lancé le 13 mai dans les écoles de la ville.

Les objectifs de ce plan sont :

- la valorisation des bios déchets issus de la restauration collective sur la ville,
- La diminution des déchets alimentaires au niveau de la restauration collective.

Actuellement les chiffres clefs sont une production de 10Tonnes /an ce qui conduit à une moyenne de 120g/jour/enfant.

La ville est accompagnée par une société dont nous n'avons pas eu le nom.

Concrètement, le tri va être organisé sous la forme suivante :

- . Tri avec code couleur sur les bacs sur les chaines de distribution et de retour des plateaux pour les élémentaires
- . Tri avec Saladier directement sur la table pour les maternelles
- . Tri du pain uniquement pour les élémentaires

Les codes couleurs sont homogènes avec la pratique de notre recyclage à domicile.

Le partenaire de la ville prend en charge la collecte des bio-déchets dans chaque école pour les valoriser.

Les personnels de restauration au sens large du terme vont être formés sur avril.

Les enfants en élémentaire vont être informés/sensibilisés/formés en classe via une séance collective de 30mn par un formateur et recevront un livre éducatif.

Les enfants en maternelle vont être informés/sensibilisés/formés en classe via une séance collective basée sur une vidéo éducative de 20mn.

Un courrier à destination des parents va être envoyé et un dossier complet dans l'Ovillois va être publié.

Des indicateurs clefs vont être publiés par site de restauration pour suivre l'évolution de l'initiative.

Organisation de la restauration

La PEEP suivie par les autres APEs a remis la question de la non présence des APEs sur la commission qui supervise la restauration collective de la ville et a de nouveau déploré le refus depuis 3 ans de la Mairie d'autoriser les parents dans la restauration collective.

Une réunion avec l'adjoint au maire en charge de la restauration est en cours d'organisation.

La demande des APEs est d'être partie prenante de cette organisation.

Visite de la restauration scolaire

Un nouveau chef a été nommé suite au départ de l'ancien chef. Cette nouvelle arrivée va permettre d'apporter de nouvelles initiatives et idées.

Cette visite a remis en exergue les contraintes auxquelles une cuisine doit faire face :

- obligation d'un volume de produits bio sachant que les producteurs/distributeurs ne peuvent fournir toutes les quantités demandées,
- appel d'offres ouverts au niveau Européen ce qui complexifie l'achat en local,
- ...

Rappel : la restauration différenciée est permise par la ville mais à la demande des parents.

On notera l'arrêt de l'utilisation de produits préfabriqués type soupe en brique pour accentuer l'utilisation des produits bruts qui seront transformés en cuisine centrale sur Houilles.

REMARQUE D'ORDRE GENERALE : Pour une liaison chaude et une transformation locale qui nous ait vendu depuis des années, on peut légitimement s'étonner de ce type de décision. On peut comprendre que la cuisine ne peut pas produire des yaourts ou des fromages en local mais des soupes ou sauces... C'est plus étonnant.

INSCRIPTION SCOLAIRE ET DEROGATION

On constate une augmentation des familles monoparentales (par exemple : parents qui se séparent mais qui restent sur la ville via 2 logements pour donc le même nombre d'enfants dans les écoles) augmentation à 14% cette année

A ce stade des informations que l'on nous a communiqué donc à prendre avec GRANDE PRUDENCE, la mairie annonce :

- un stabilité des effectifs
- une relative baisse des petites sections
- pas de fermeture de classes

De notre côté, on sait que certains sites pourraient sous tension à la vue des augmentations récentes des effectifs et des nouvelles demandes d'inscriptions (exemple CASANOVA). MAIS c'est AVANT l'affectation définitive décidée par la mairie et la gestion des dérogations.

RAPPEL des règles utilisées pour les demandes de dérogation :

1. priorité : Enfant handicapé, Scolarité spécifique (ULIS) ...
2. priorité : Regroupement de fratrie dans le site Scolaire,
3. priorité : Dérogation toujours accordée que pour un cycle (sauf si possibilité d'accueil dans la ville)

L'objectif de faire baisser le hors commune : 50 enfants en cours de présence est toujours d'actualité.

RAPPEL :

Commission pour les maternelles le 13 mai 16h45.

Commission pour les élémentaires le 13 mai 18h30.

CAMPAGNE D'INSCRIPTION PERI-SCOLAIRE

La campagne est ouverte du 8 avril 2019 au 15 mai 2019 Le nouveau formulaire du PAI est en ligne sur le site de la Marie et l'Espace Citoyen.

Le formulaire de PAI pour LA MAIRIE/PERISCOLAIRE de 2018/2019 sera valide jusqu'au 30 septembre 2019.

Le formulaire d'inscription périscolaire a été corrigé suite aux différents dysfonctionnements de la campagne précédente.

Le planning d'inscription périscolaire est la suivant :

- 8 avril : Ouverture de l'inscription
- 15 mai : Retour des dossiers
- 27 mai : ouverture de la réservation des activités sur l'espace citoyen
- 3 juin : 1 relance pour les parents
- 15 juin : fin de la campagne
- au delà du 15 juin, l'inscription sera hors délai (mais accepté) et peut conduire à un risque de réservation des activités pour la rentrée

Point sur les corrections du formulaire :

- le poids de la photo a été corrigé
- le format du téléphone est toujours au format américain
- la signature électronique a été simplifiée
- les champs bloquants permettre de sauvegarder mais un message d'alerte indique que le dossier est incomplet

Point sur les changements de l'espace famille :

- Il est possible de changer sur l'espace famille des référents des tierces personnes de l'enfant MAIS il faut bien regarder la procédure d'aide qui est publiée dans l'Espace Famille.
- Changement du paramétrage du car pour l'école Detraves et le Centre Cousteau avec une obligation de réponse : oui ou non et la possibilité de réserver l'arrêt (mais pour toute l'année scolaire)
- Changement de la réservation des activités pour le centre de loisirs :
 - Une activité pour le matin et le déjeuner
 - Une activité pour l'après-midi
- Changement des activité du soir : les horaires sont mis avant le libellé pour éviter les erreurs de compréhension
- Dès réception du PAI par les personnels de la mairie, la direction de l'éducation active le PAI dans l'espace famille,
- Ajout d'une ligne d'activité de 20mn de gratuité dans l'espace pour les écoles et les parents concernés

CENTRE DE LOISIRS

La question de l'animation sur les centres n'a pas avancée lors de cette réunion. Pas de retour de la soi-disant réunion entre la DRE et la direction de Cousteau n'a été faite.

TRAVAUX

TRAVAUX d'ETE

Les annonces ci-dessous sont soumises à validation définitive des appels d'offre en cours auprès des prestataires. Ce sont des travaux pour cet été.

SITE BBK :

Les travaux vont débuter. Il reste des aspects organisationnels (gestion des cours, mobilités des espaces...) à définir.

TOUSSAINT GUESDE :

La sécurité du système d'incendie est refaite. La toiture sera refaite sur 3 ans ;

DETRAVES :

L'acoustique de l'espace restauration sera refaite. Le préau sera séparable en 2 espaces. L'acoustique du préau sera refaite également sur la durée le permet des cet été. Sinon les travaux se poursuivront l'été prochain.

Prochaine réunion Travaux le 15 avril.

Mise au Point sur les Toilettes :

Enfin, les espaces toilettes de l'école sont certes âgées mais moins vétustes que d'autres sites ou les travaux de changement vont être engagé.

Les 3 APEs (PEEP, FCPE et APEH) au NIVEAU de la ville souhaitent que la rénovation des toilettes dans toutes les écoles soit décidée en fonction des problèmes réels et pas si une APE dans une école « cri » plus fort que les autres écoles.

FRAPIE :

Les toilettes et stores sont changés.

PIAGET :

La petite cours centrale est rénovée.

JULLIAND :

Le dortoir est rénové pour libérer la salle du RAZED (Augmentation de 50% de la surface)

Un assainissement des toilettes toujours bouchées est prévu.

VELTER :

Fermeture du parking séparé et fermé pour garantir la sécurité de l'accès à 'école.

WATERLOO :

Réhabilitation de la cours :

- du bac à sable : réduction de la taille et fermable
- marquage au sol et jeux

ALLENDE :

L'étude pour la réhabilitation complète dans les 2 prochaines années du réfectoire et de l'office est planifiée

REVEIL MATIN :

Réhabilitation de certains espaces : peinture et plafond

La demande d'ouverture des poubelles pour aller jeter les déchets papiers a été faite et acceptée.

La demande d'installation des bancs à l'extérieur est toujours en cours.

OCCULTATION DES COURS DES ECOLES :

Les appels d'offre sont en cours.

Le premier lot d'école couvre les écoles suivantes : Piaget, Casanova, Destraves et Julliard. Les autres sites sont dans le périmètre mais seront planifiées après ce premier lot.

PEDT & PLAN MERCREDI

***** Le support de présentation des 2 plans est toujours en ATTENTE et sera diffusé sur notre site à réception de ceux-ci de la part de la DRE.*****

Les APES ont mis sur la table que le projet n'avance pas depuis l'été dernier ou il n'y a aucune visibilité sur les projets opérationnels qui incarnent l'ambition du PEDT et du PLAN MERCREDI.

A ce stade, nous avons l'impression que l'on rhabille des initiatives déjà lancée ! Le prochain comité de suivi est planifié le 16 MAI 2019.

PROCHAINE REUNION MAIRE 8h45 le 20 MAI 2019.